



**COMPTE-RENDU de la REUNION avec le Maire et les adjoints
du 18 juillet 2019
AUQUEL LE BUREAU du COLLECTIF La TOUCHE a ASSISTE**

Monsieur le maire a été reçu à la Préfecture de Maine et Loire, en compagnie des adjoints, madame Carole Jouin-Legagneux et monsieur Pierre Brosselier.

Ils nous rendent compte de cette réunion, à laquelle participaient :

- madame Laurence Le Bott pour la société Orange
- monsieur Vincent Bonnot pour la société Orange
- monsieur Marc Gaschet pour l'architecture du patrimoine de M&L
- monsieur François-Xavier Veyrieres pour la Préfecture
- monsieur Saïd Rouibi pour la Préfecture
- monsieur Jacques Laguerre pour la Préfecture

Après un rappel du contexte de la situation, une mention est faite selon laquelle les habitants de la Touche auraient enlevé un panneau ou se seraient opposés à l'implantation d'un panneau, ce qui est formellement contesté par le collectif, personne ne s'est jamais permis une telle action, les représentants de la société Orange n'acceptent pas d'engager d'autres études, ce à quoi la préfecture demande la fourniture des études précédemment effectuées.

Il est rappelé que les habitants de Blaison St.Sulpice sont demandeurs d'une réception correcte de la téléphonie mobile, bien que les études faites par Orange démontrent que la commune n'est pas en zone « blanche » !

Pour le moment, la société Orange maintient son projet en l'état, avec peut-être une diminution de la hauteur à 30 mètres et fournit une photo montage sur laquelle ni le village de Blaison-Gohier qui se trouve à 500 m, ni le hameau de la Touche qui se trouve à 120 m, ni le hameau du Rocher qui se trouve à 300 m, ne sont représentés !

Les représentants de la municipalité font valoir que les habitants du hameau de la Touche sont très affectés par cette situation, qu'ils ont l'intention de lancer une procédure de recours contentieux. La collectivité indique également l'impact que cette antenne aura sur l'aspect économique et touristique et réclame que les études précédentes soient réexaminées.

La société Orange s'engage à revoir avant le 16 juillet le projet d'implantation aux Basses Arches, dénommées "C1" et "C2" et à fournir un photo-montage montrant l'environnement depuis la vallée.